

## Participation au développement de la vie associative CRL10 à Paris

### **LA STRUCTURE**

Le CRL10 est une association 1901 d'éducation populaire d'intérêt général qui gère les 4 Centres d'animation du 10<sup>ème</sup> Arrondissement de Paris (Espace Jemmapes, Château-Landon, Jean Verdier et Grange aux Belles) par DSP (délégation de service public). Elle compte 65 salariés ETP, près de 180 animateurs, 3 000 adhérents et 10 000 usagers qui fréquentent les activités sportives et socio-culturelles des Centres. Elle déploie également une action expérimentale à visée sociale et citoyenne, notamment au sein de son local associatif Les Petits Poètes, situé en quartier Politique de la Ville.

Le fonctionnement du CRL10 est fondé sur une approche démocratique du processus d'implication des habitants dans le projet et adhère à la Fédération des MJC d'Ile de France.

### **LA MISSION**

Sous la responsabilité de la Secrétaire Générale en charge de la Vie associative et en lien avec les directeurs des Pôles et des centres et leurs équipes, le/la volontaire aura pour mission de contribuer à la dynamique de la Vie associative du CRL10 dans une optique de renouvellement et de vitalité de la vie démocratique et de participation citoyenne dans les 5 sites.

Partant des outils de vie démocratiques existants (Instances de gouvernance, Conseils de Maisons, modalités d'adhésion), le/la volontaire pourra construire et mener son projet à travers les 5 sites d'action de l'Association, dans le respect des valeurs de mixité et de laïcité.

Le contact direct avec un large public et les actions de médiation (pédagogie, réseau, sensibilisation) en vue d'une meilleure participation du public seront au cœur de la mission.

Une part de développement pourra être également associée selon la nature du projet et les objectifs personnels du /de la volontaire (recherche de financements éventuels, représentation du CRL10 auprès des partenaires).

Le/la volontaire sera amené à acquérir des connaissances favorisant son autonomie dans sa mission.

Avantages de la mission : Tickets restaurants (9 € / jour travaillé), prise en charge 50 % du Pass Navigo.

**Durée de la mission** : 9 mois, 35 heures par semaine

**Date de démarrage souhaitée** : 1 octobre 2019

**Adresse de la structure** : 118, quais de Jemmapes - 75010 Paris 10

**Nombre de postes** : 1 volontaire

**Accessibilité aux personnes à mobilité réduite** : Non

**Accessibilité aux mineurs dès 16 ans** : Oui

**La candidature est à envoyer par mail à la Fédération des MJC en Ile-de-France :**

[volontariat@mjcidf.org](mailto:volontariat@mjcidf.org)

**Le Service Civique**, indemnisé 580 euros par mois, s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation d'handicap. Sans condition de diplôme, seuls comptent les savoirs-être et la motivation, les volontaires s'investissent dans une mission d'intérêt général auprès d'une association, d'une structure publique ou encore d'une collectivité.